



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
1<sup>er</sup> octobre 2012  
Français  
Original: anglais

## Conseil du commerce et du développement

### Commission du commerce et du développement

#### Quatrième session

Genève, 12-16 novembre 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

#### Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers

## Rapport de synthèse sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives aux produits de base: de 2008 à 2012

### Note du secrétariat de la CNUCED

#### *Résumé*

Le présent rapport récapitule les principales activités réalisées par le secrétariat de la CNUCED en application des dispositions de l'Accord d'Accra qui traitent expressément des produits de base – paragraphes 91 à 93, 98, 183 et 208.

Malgré les efforts déployés par le secrétariat (et par d'autres institutions), les problèmes liés aux produits de base persistent. Les 100 pays en développement (sur 150) tributaires de ces produits pour 60 % au moins de leurs recettes d'exportation restent exposés à l'instabilité des prix, aux faiblesses structurelles et institutionnelles et aux mesures de soutien ayant des effets de distorsion des échanges, qui continuent de les tenir à l'écart du commerce international dont ils ne peuvent donc pas tirer profit. De plus, la baisse des prix réels des produits de base à long terme, malgré les épisodes de flambée des cours, entraîne un resserrement des marges de profit des producteurs et une détérioration des termes de l'échange de ces pays, qui freinent la compétitivité et la croissance des entreprises, tout en limitant les possibilités de diversification vers les segments profitables des chaînes mondiales de produits de base.

Dans les documents finals de sa treizième session – le Mandat de Doha et le Manar de Doha –, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a reconnu le caractère endémique du problème: «les résultats [...] réaffirment l'Accord d'Accra et s'appuient sur cet Accord, qui reste valable et pertinent». Dans la Déclaration d'Accra, elle-même, figure l'engagement de «renforcer [...] les secteurs des produits de base par un accroissement substantiel de l'investissement public et privé, une plus grande valeur ajoutée et une diversification accrue».

Durant les quatre années d'application de l'Accord d'Accra (2008-2012), le secrétariat, tout en veillant à renforcer les synergies entre les trois piliers du mandat de la CNUCED, a continué d'aider les pays en développement tributaires des produits de base à améliorer leurs capacités de façon que leur développement profite davantage du commerce de ces produits; il a également continué de promouvoir la coopération intergouvernementale afin de remédier aux problèmes de commerce et de développement associés à l'économie des produits de base, notamment la crise alimentaire et la pauvreté.

Le présent document de synthèse rend compte des principales activités réalisées par le secrétariat au titre de chacun des trois piliers – recherche et analyse, formation de consensus et coopération technique – dans le domaine du commerce des produits de base et du développement pour appliquer l'Accord d'Accra.

## Introduction

1. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a adopté l'Accord d'Accra à sa douzième session, tenue au Ghana en avril 2008. Premier texte du genre depuis de longues années, cet accord contenait un programme de travail complet, prévoyant notamment des modifications institutionnelles au sein du secrétariat dans les domaines du commerce des produits de base et du développement.

2. Le paragraphe 91 de l'Accord d'Accra a réaffirmé le rôle central de la CNUCED – en collaboration avec les principales organisations nationales, régionales et internationales compétentes – dans le traitement des problèmes de commerce et de développement – dont la lutte contre la pauvreté – liés à l'économie des produits de base. Le secrétariat a été chargé de suivre l'évolution des marchés et les enjeux dans le secteur de tous les produits de base, notamment l'agriculture, la sylviculture, les pêches, les métaux et minéraux ainsi que le pétrole et le gaz.

3. L'Accord d'Accra a institué à la CNUCED, pour une période de quatre ans, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement. Il a donné pour mandat au secrétariat de déboucher sur des «options pratiques et des résultats pragmatiques» permettant de s'attaquer aux problèmes persistants du commerce des produits de base et du développement et de faire en sorte que l'économie de ces produits contribue au développement.

4. L'Accord d'Accra a également chargé le secrétariat de promouvoir la coopération intergouvernementale et la formation de consensus en ce qui concerne: a) l'intégration des politiques relatives aux produits de base à tous les niveaux, y compris dans les stratégies de réduction de la pauvreté; b) les politiques et les instruments liés au commerce permettant de résoudre les problèmes relatifs aux produits de base; et c) les politiques d'investissement et de financement qui déterminent et accroissent les perspectives et les possibilités du commerce et du développement fondés sur les produits de base.

5. Comme première étape dans la mise en œuvre du mandat global concernant le commerce des produits de base et le développement, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies – dans la limite des ressources existantes – a transformé ce qui était alors le Service des produits de base en une unité autonome, le Groupe spécial sur les produits de base, qui fait directement rapport au Secrétaire général de la CNUCED<sup>1</sup>.

6. Le présent rapport récapitule les principales activités réalisées par le secrétariat en application des dispositions de l'Accord d'Accra qui traitent expressément des produits de base, pour la période écoulée entre 2008 et 2012. D'abord, il rend compte des importantes réformes de gestion menées au sein du secrétariat pour appliquer la disposition de l'Accord d'Accra concernant les produits de base et le commerce. Il présente ensuite brièvement les activités réalisées au titre de chacun des trois piliers de la CNUCED – recherche et analyse, formation de consensus intergouvernemental et coopération technique.

## I. Réforme de gestion

7. Le paragraphe 183 de l'Accord d'Accra demandait instamment au Secrétaire général de l'ONU «de transformer l'actuel Service des produits de base en une unité autonome faisant directement rapport au Secrétaire général de la CNUCED, dans les limites des ressources existantes», ajoutant que: «suivant les orientations et sous la direction du

<sup>1</sup> Accord d'Accra, par. 183.

Secrétaire général de la CNUCED, cette unité devrait plus efficacement contribuer aux efforts des pays en développement pour élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de faire face aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base».

8. Conformément au paragraphe 183 de l'Accord d'Accra, l'ancien Service des produits de base a été transformé en une unité autonome, le Groupe spécial sur les produits de base, dans les limites des ressources existantes, en juillet 2008<sup>2</sup>. Faisant directement rapport au Secrétaire général de la CNUCED et suivant ses orientations et sous sa direction, le Groupe spécial a contribué aux efforts déployés pendant les quatre années écoulées par les pays en développement pour élaborer des stratégies et des politiques nationales leur permettant de faire face aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base.

9. À la suite d'une évaluation extérieure approfondie du Programme relatif aux produits de base (TD/B/WP/213), demandée par le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme à sa quarante-neuvième session, le secrétariat a répondu aux conclusions et aux recommandations du rapport d'évaluation<sup>3</sup>.

10. Dans sa réponse, la Direction a reconnu la nécessité de réorganiser le Groupe spécial sur les produits de base afin que la CNUCED retrouve son rôle de premier plan dans le domaine de produits de base en renforçant les activités de recherche et d'analyse, en jouant un rôle plus décisif dans la formation de consensus – dans le cadre du mécanisme intergouvernemental et des instances multipartenaires – et en proposant une assistance technique plus ciblée s'appuyant sur ses travaux d'analyse.

11. Le Secrétaire général a donc restructuré le Groupe spécial sur les produits de base, en intégrant toutes les activités liées à ces produits dans deux grandes sections: recherche et analyse, et application des politiques et information. Avec les synergies créées entre les sections, les travaux de recherche et d'analyse ont dû contribuer aux activités de coopération technique, y compris aux activités de financement de projets financés par des donateurs, et renforcer les partenariats par la formation de consensus.

## II. Recherche et analyse

### **Contributions à la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement: 2008-2012**

12. Conformément au paragraphe 208 de l'Accord d'Accra, le Conseil du commerce et du développement, à sa cinquante-cinquième session (15- 26 septembre 2008), a établi la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement; il a également fixé les thèmes et le mandat de chacune des sessions de la Réunion d'experts entre 2008 et 2012<sup>4</sup>. Outre l'examen des thèmes, les experts ont passé en revue la situation et les perspectives des marchés de produits de base, les tendances et l'évolution des prix dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, ainsi que les perspectives et les difficultés nouvelles dans tous les secteurs des produits de base. Pour chacune des sessions, le secrétariat a établi des notes d'information afin de faciliter l'examen de fond et les débats. Ces documents étaient complétés par les documents et les exposés des experts. Les points saillants des réunions d'experts tenues pendant la période d'application de l'Accord d'Accra sont présentés ci-après.

---

<sup>2</sup> Accord d'Accra, par. 183.

<sup>3</sup> Management response to the in-depth external evaluation of UNCTAD's commodities programme (TD/B/WP(53)/CRP.1).

<sup>4</sup> Mandats des Réunions d'experts pluriannuelles et des Réunions d'experts à session unique (TD/B/55/9).

**a) Réunion d'experts pluriannuelle: 6 et 7 avril 2009**

13. La première session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a eu lieu à Genève les 6 et 7 avril 2009. Le secrétariat a établi trois notes d'information: a) «Évolution récente des marchés de produits de base: tendances et contraintes» (TD/B/C.I/MEM.2/2); b) «Intégration des politiques relatives aux produits de base dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté: expériences positives, transparence et responsabilité» (TD/B/C.I/MEM.2/3); et c) «Évolution des prix des produits de base: contribution aux efforts déployés par les pays en développement pour faire face aux contraintes et tirer parti des possibilités offertes» (TD/B/C.I/MEM.2/4). Ces notes d'information étaient complétées par 23 documents de fond et exposés d'experts participant à la réunion<sup>5</sup>.

14. Les débats qui ont eu lieu durant la Réunion d'experts ont fait fond sur ces documents et ces exposés. Les experts ont examiné les cycles d'expansion-récession de l'économie des produits de base ainsi qu'un certain nombre de problèmes que connaissent depuis longtemps les pays en développement et les pays émergents qui exportent ces produits, notamment: a) les problèmes macroéconomiques et les problèmes de gouvernance liés à la gestion des recettes provenant des produits de base; b) la forte instabilité des prix de ces produits et leur tendance historique à diminuer; c) l'absence de commerce diversifié qui accroît la vulnérabilité des exportateurs des produits de base aux fortes variations des prix internationaux; d) les obstacles au commerce, notamment la progressivité des droits et les crêtes tarifaires appliquées aux produits transformés des pays en développement; e) les subventions faussant le marché accordées dans les pays développés; f) les rapports de force déséquilibrés dans la gouvernance des chaînes de valeur, qui pénalisent les petits producteurs vis-à-vis des grandes sociétés; et g) les contraintes pesant sur l'offre, comme le coût élevé du transport pour les pays en développement sans littoral et les petits pays insulaires en développement, et la faiblesse du tissu économique environnant.

15. Après la réunion d'experts, le secrétariat a établi le rapport de la réunion (TD/B/C.I/MEM.2/5) qu'il a présenté à la deuxième session de la Commission du commerce et du développement, tenue à Genève du 3 au 7 mai 2010.

**b) Réunion d'experts pluriannuelle: 24 et 25 mars 2010**

16. La deuxième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a eu lieu à Genève les 24 et 25 mars 2010. Comme il le lui était demandé, le secrétariat a établi quatre notes d'information pour cette réunion: a) «Évolution récente des principaux marchés de produits de base: tendances et contraintes» (TD/B/C.I/MEM.2/7); b) «Traiter la problématique des produits de base au moyen de mesures liées au commerce» (TD/B/C.I/MEM.2/9); c) «La future panoplie énergétique et les énergies renouvelables: incidences sur la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire» (TD/B/C.I/MEM.2/8); et d) «Accès des pays tributaires des produits de base au financement de ces produits» (TD/B/C.I/MEM.2/10). Les experts présents à la réunion ont aussi présenté 14 documents et exposés<sup>6</sup>.

17. Pendant les deux journées de réunion, les experts ont examiné les principales questions liées à l'évolution du commerce des produits de base et du développement et aux problèmes qui se posent: cycles d'expansion-récession, crise financière mondiale et financiarisation des marchés de produits de base, certains de ces produits étant devenus des

<sup>5</sup> Les documents et les exposés peuvent être consultés en ligne à l'adresse: <http://archive.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=4791&lang=1>.

<sup>6</sup> Les documents et les exposés peuvent être consultés en ligne à l'adresse: <http://archive.unctad.org/templates/Page.asp?intItemID=5374&lang=1>.

classes d'actifs très prisées. Les experts ont aussi approfondi leur analyse des incidences de la crise financière mondiale sur l'instabilité des prix et des marchés, la détérioration des termes de l'échange, la crise de la dette et l'insécurité alimentaire et énergétique.

18. Après la réunion d'experts, le secrétariat a établi le rapport de la réunion (TD/B/C.I/MEM.2/11) qu'il a présenté à la Commission du commerce et du développement, le 9 avril 2010.

**c) Réunion d'experts pluriannuelle: 23 au 25 mars 2011**

19. La troisième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a eu lieu à Genève du 23 au 25 mars 2011. Pendant cette session, les experts ont examiné et traité, entre autres questions, a) l'évolution des marchés de produits de base à l'époque, les problèmes qui s'y posaient et les perspectives d'avenir; b) les mesures permettant d'atténuer les incidences de la forte instabilité des prix sur les revenus des pays tributaires de ces produits; et c) les approches novatrices pour résoudre les problèmes relatifs aux produits de base dans le cadre de partenariats multipartites efficaces.

20. Le secrétariat a établi trois notes d'information sur les thèmes retenus: a) «Évolution récente des principaux marchés de produits de base: tendances et contraintes» (TD/B/C.I/MEM.2/13); b) «Mesures permettant d'atténuer les incidences sur les pays dépendant des produits de base de la forte instabilité des prix et des revenus, et de faciliter la création de valeur ajoutée et une plus grande participation des pays producteurs aux chaînes de valeur du secteur des produits de base» (TD/B/C.I/MEM.2/14); c) «Approches novatrices pour résoudre les problèmes relatifs aux produits de base dans le cadre de partenariats multipartites efficaces» (TD/B/C.I/MEM.2/15).

21. Les trois notes d'information du secrétariat ont été complétées par 15 documents de fond présentés par les experts. Les exposés, émanant pour la plupart de représentants du secteur, d'universitaires et de représentants des pays, ont porté sur l'expérience acquise par les pays et par les secteurs économiques en matière de gestion de l'instabilité des prix et des marchés de produits de base<sup>7</sup>.

22. Après la Réunion d'experts, le secrétariat a établi le rapport de la réunion (TD/B/C.I/18) qu'il a présenté à la troisième session de la Commission du commerce et du développement, tenue du 6 au 10 juin 2011 à Genève.

**d) Réunion d'experts pluriannuelle: 25 et 26 janvier 2012**

23. La quatrième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a eu lieu à Genève les 25 et 26 janvier 2012. Le secrétariat a établi deux notes d'information et une annexe: a) «Évolution récente des principaux marchés de produits de base: tendances et contraintes» (TD/B/C.I/MEM.2/19); b) «Analyse des activités de la CNUCED visant à aider les pays en développement tributaires des produits de base, y compris les petits producteurs, dans leurs efforts pour faire face aux problèmes relatifs aux produits de base et mettre la production et le commerce de ces produits au service du développement» (TD/B/C.I/MEM.2/18); et c) «Review of UNCTAD activities to assist commodity-dependent developing countries, including small commodity producers, in their efforts to address commodity challenges and promote development gains from commodity production and trade – Annex» (TD/B/C.I/MEM.2/18/Add.1).

24. Les notes d'information du secrétariat ont été complétées par 14 exposés de fond présentés par des experts issus des secteurs public et privé, d'organisations internationales

---

<sup>7</sup> Une liste exhaustive des documents et des exposés peut être consultée en ligne à l'adresse: <http://archive.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=5902&lang=1>.

et d'organismes internationaux de produit<sup>8</sup>. Après la Réunion d'experts, le secrétariat a établi le rapport de la réunion (TD/B/C.I/MEM.2/20) qu'il a présenté à la Commission du commerce et du développement dont la quatrième session aura lieu du 12 au 16 novembre 2012.

25. La quatrième session de la Réunion d'experts s'est tenue au lendemain du Forum mondial sur les produits de base (23 et 24 janvier 2012) qui était également organisé par le secrétariat. S'appuyant sur les documents mentionnés plus haut, les débats ont porté notamment sur les questions suivantes: a) les tendances et les contraintes des marchés de produits de base, sous l'angle surtout des nouvelles problématiques tels l'économie verte, les changements climatiques et la technologie, et de leurs incidences en matière de politique et de développement; b) les caractéristiques marquantes des principaux secteurs et marchés de produits de base du point de vue du développement, sur la base d'exposés de fond réalisés par des experts et des représentants d'organisations internationales et d'organismes internationaux de produit; et c) des approches novatrices pour résoudre les problèmes relatifs aux produits de base dans le cadre de partenariats multipartites efficaces.

26. Les débats ont permis d'évaluer les perspectives et l'ampleur des défis compte tenu de la situation et de l'évolution future possible des marchés de produits de base, ainsi que les enjeux pour les pays en développement tributaires de ces produits.

27. En résumé, conformément aux dispositions du paragraphe 208 de l'Accord d'Accra, le secrétariat a organisé quatre Réunions d'experts pluriannuelles sur les produits de base et le développement entre 2009 et 2012. Dans cette période, il a établi 17 notes d'information, en plus des 58 documents et exposés de fond présentés par les experts. Le tableau 1<sup>9</sup> donne des chiffres sur les travaux de recherche résultant de ces réunions d'experts.

Tableau 1

**Principaux travaux de recherche résultant des Réunions d'experts pluriannuelles sur les produits de base et le développement, 2008-2012**

Année	Nombre de documents de recherche	
	CNUCED	Experts <sup>o</sup>
2009	4	22
2010	5	14
2011	4	15
2012	4	7
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>58</b>

Source: Compilé à partir de données de la CNUCED.

<sup>o</sup> À partir de 10 pages, un document d'analyse est considéré comme un document de recherche.

**Contribution aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives aux produits de base**

28. En sus des travaux de recherche et d'analyse réalisés par le Groupe spécial sur les produits de base concernant des questions liées au commerce de ces produits et au développement, le secrétariat doit contribuer aux débats de l'Assemblée générale sur le

<sup>8</sup> Les documents et les exposés de la quatrième session peuvent être consultés en ligne à l'adresse: <http://archive.unctad.org/templates/page.asp?intItemID=6241&lang=1>.

<sup>9</sup> Les déclarations, allocutions et exposés liminaires ne sont pas pris en compte dans le tableau 1.

sujet, participer à la rédaction des chapitres consacrés à ces produits qui paraissent dans les rapports annuels de l'ONU, dans le *World Economic Situation and Prospects*, et dans l'*Étude sur la situation économique et sociale dans le monde*, et établir un rapport de fond, des documents de travail et des études spéciales sur des questions d'actualité et autres touchant aux produits de base.

29. En application des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives aux produits de base, tous les deux ans, le secrétariat est tenu de dresser et de soumettre à celle-ci pour débat une analyse des tendances et des perspectives mondiales concernant ces produits. Pendant la période d'application de l'Accord d'Accra, le secrétariat a établi et présenté deux rapports de ce type, l'un en 2009 et l'autre en 2011.

#### **Assemblée générale: 2009**

30. Comme suite à la résolution 61/190 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le secrétariat a établi en juillet 2009 un rapport analytique sur les tendances et les perspectives mondiales des produits de base (A/64/184) qui a été soumis à l'Assemblée générale, à sa soixante-quatrième session, au titre du point 51 d) de l'ordre du jour provisoire (Questions de politique macroéconomique: produits de base). Examinant l'évolution des marchés des produits de base, ce document a mis en lumière la forte chute des cours, consécutive à la crise financière et à la récession mondiale, qui ont marqué la fin de cinq années d'expansion économique.

31. Le document de l'Assemblée générale a également analysé les fondamentaux – demandes, offres, prix, stocks, etc. – influant sur l'établissement des prix, la création de valeur ajoutée et sa conservation et la redéfinition des politiques nationales, à la lumière des crises alimentaire et énergétique mondiales. Selon les orientations préconisées dans le rapport, une utilisation mesurée des instruments réglementaires et des instruments de marché amènerait la confiance et la stabilité sur ces marchés. Les politiques visant à régler les problèmes structurels à plus long terme de l'économie des produits de base et à intégrer les politiques relatives à ces produits dans des stratégies plus larges de développement et de réduction de la pauvreté étaient des éléments importants.

#### **Assemblée générale: 2011**

32. En application de la résolution 64/192 de l'Assemblée générale relative aux produits de base, la CNUCED a établi, en septembre 2011, un rapport analytique sur les tendances et les perspectives mondiales des produits de base (A/66/207) qu'elle a soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session au titre du point 17 d) de l'ordre du jour provisoire (Questions de politique macroéconomique: produits de base)<sup>10</sup>.

33. Ce rapport, qui présentait une analyse approfondie de la situation et des perspectives mondiales des produits de base, a insisté tout particulièrement sur la volatilité excessive des prix et l'instabilité des marchés. Il a passé en revue les marchés mondiaux de produits de base, à la lumière de la flambée des cours de certains produits énergétiques (pétrole et gaz), alimentaires et agricoles essentiels qui avaient dépassé leur niveau de 2008-2009. Cette flambée des prix a été à l'origine de soulèvements populaires et d'émeutes de la faim dans certains pays où l'envolée des prix alimentaires et des coûts de l'énergie a prélevé un lourd tribut. Cette hausse sans précédent des prix des produits de base, attirant les spéculateurs (par exemple, fonds spéculatifs, fonds en matières premières et fonds indiciels cotés) sur les marchés, a attisé la spéculation.

34. Le rapport recommandait notamment que les initiatives mondiales et les politiques nationales soient réellement cohérentes, dotées des ressources nécessaires et appliquées de

<sup>10</sup> A/RES/64/192.



façon à résoudre les problèmes cruciaux touchant le commerce international des produits de base et assombrissant les perspectives de développement des pays. Les mesures prises devaient viser à améliorer le fonctionnement des marchés et à rendre les pays concernés plus résistants aux déséquilibres et aux chocs externes ainsi qu'à l'instabilité des prix et des marchés.

### **Contribution au rapport *World Economic Situation and Prospects***

35. Le Groupe spécial sur les produits de base contribue à la section du chapitre sur le commerce international consacrée aux produits de base hors pétrole qui est publiée dans le rapport *World Economic Situation and Prospects*. Pendant la période considérée (2008-2012), le secrétariat a présenté chaque année son analyse sur la situation mondiale de certains produits alimentaires et agricoles essentiels, des métaux industriels et des métaux précieux, des minéraux et des matières premières, c'est-à-dire, des produits de base hors pétrole<sup>11</sup>.

### **Principaux rapports, documents de travail et études ponctuelles**

36. Conformément au paragraphe 92 de l'Accord d'Accra, le secrétariat a renforcé ses activités de recherche et d'analyse sur les questions liées aux produits de base et au commerce qui intéressent les pays en développement tributaires de ces produits. Il continue de chercher à nouer des liens de partenariat ou à resserrer ceux qui existent déjà avec les principaux groupes de réflexion et centres universitaires, mettant à profit ces collaborations pour produire des études de pointe sur des questions liées aux produits de base et au commerce. Quelques rapports, documents de travail et études analytiques sont brièvement présentés ci-après.

#### **2012: *Commodities and Development Report***

37. Le *Commodities and Development Report* (UNCTAD/SUC/2011/9) est le principal rapport analytique sur les produits de base, établi et publié tous les deux ans par la CNUCED. Ce rapport dresse une analyse équilibrée et critique de questions importantes touchant au commerce des produits de base et au développement (énergie, mines, minéraux et métaux, produits alimentaires et agricoles). Il remplace le *World Commodities Survey* qui était publié en collaboration avec CycloPe<sup>12</sup>.

#### **2012: *The State of Commodity Dependence***

38. Dans sa première livraison, en 2012, le rapport intitulé *The State of Commodity Dependence*, qui doit être publié tous les deux ans, passe en revue la situation de 154 pays en développement au regard des produits de base. Des graphiques illustrent la dépendance de ces pays vis-à-vis des produits de base dans une perspective régionale et mondiale pour la période 2009-2010.

<sup>11</sup> La section consacrée aux produits de base hors pétrole (p. 51 à 58) du chapitre sur le commerce international (établi par la CNUCED) du *World Economic Situation and Prospects 2011* peut être consultée en ligne à l'adresse: [http://www.un.org/en/development/desa/policy/wesp/wesp\\_archive/2011wesp.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/policy/wesp/wesp_archive/2011wesp.pdf).

<sup>12</sup> Le dernier numéro du *World Commodities Survey* est paru en 2003.

**2012: *The Potential Establishment of Emergency Food Reserve Funds***

39. Cette étude examine les possibilités qu'il y avait de créer des réserves alimentaires d'urgence aux niveaux national et régional pour contribuer à remédier aux problèmes d'approvisionnement que connaissent les pays pauvres. La création de réserves alimentaires est raisonnable au vu de la crise des prix mondiaux et de l'incapacité des marchés d'assurer l'approvisionnement là où il est le plus nécessaire en temps de pénurie alimentaire. Ce document passe en revue des mécanismes anciens et nouveaux, en tirant les leçons du passé, et examine les méthodes permettant de financer les réserves alimentaires de façon à garantir la sécurité dans ce domaine. Les pays à faible revenu et à déficit alimentaire pourraient notamment s'appuyer davantage sur l'offre intérieure ou régionale et mettre en place des réserves publiques de denrées de base<sup>13</sup>.

**2012: *Extractive Industries: Optimizing value retention in host countries***

40. Cette étude (UNCTAD/SUC/2012/1) examine comment augmenter la participation des entreprises locales aux services fournis aux sociétés étrangères travaillant dans le secteur extractif dans les pays en développement riches en ressources naturelles. Elle analyse également les difficultés que rencontrent ces pays et les possibilités qu'ils ont de tirer le meilleur parti possible de la création de valeur ajoutée et de la conservation de cette valeur. L'étude s'appuie sur l'expérience faite dans trois pays riches en ressources naturelles, qui montre que la mise en place d'un cadre réglementaire est un préalable à la participation accrue des acteurs locaux aux activités du secteur extractif<sup>14</sup>.

**2011: *Do remittances reduce vulnerability to climate variability in West African Countries? Evidence from panel vector autoregression***

41. Ce document propose une étude empirique de la contribution des envois de fonds à l'atténuation des variations du produit intérieur brut (PIB) dues aux variations des précipitations et aux chocs météorologiques et naturels. L'analyse, qui est réalisée à partir d'une modélisation vectorielle autorégressive, porte sur six pays d'Afrique de l'Ouest dans la période de 1983 à 2009, où les envois de fonds sont fortement tributaires des chocs économiques dans les pays d'accueil. Les résultats montrent que ces envois de fonds sont un facteur important de stabilité macroéconomique pour les pays les plus exposés à la variabilité des précipitations<sup>15</sup>.

**2011: *Unravelling the underlying causes of price volatility in world coffee and cocoa commodity markets***

42. Le document propose une analyse empirique des modèles et des causes sous-jacentes de la volatilité excessive des prix de deux matières premières agricoles essentielles: le café et le cacao. Les deux produits sont vitaux pour l'économie de nombreux pays en développement pauvres tributaires des produits de base. Une analyse historique des prix montre que l'instabilité des cours du café varie selon la nature du choc. L'étude mesure aussi les répercussions du prix du pétrole sur les marchés du café et du cacao à l'aide de tests de co-intégration et de causalité. Si une relation de causalité à long terme a été établie entre les prix du pétrole et ceux du café et du cacao, seul le cacao présente une relation d'équilibre à long terme avec le pétrole. Il est donc impératif que les pays exportateurs de

<sup>13</sup> L'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, prévoit que toute personne a droit à une nourriture suffisante. L'étude du secrétariat peut être consultée en ligne à l'adresse: [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc-miscDP03\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc-miscDP03_en.pdf).

<sup>14</sup> [http://unctad.xiii.org/en/SessionDocument/suc2012d1\\_en.pdf](http://unctad.xiii.org/en/SessionDocument/suc2012d1_en.pdf).

<sup>15</sup> [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc-miscDP02\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc-miscDP02_en.pdf).

café et de cacao gèrent le risque de cours et se dotent de cadres réglementaires en vue de contenir la volatilité des prix et l'instabilité des marchés<sup>16</sup>.

### **2011-2012: Coup d'œil sur les produits de base**

43. *Coup d'œil sur les produits de base* est une nouvelle publication trimestrielle qui a été lancée par la CNUCED en mars 2011. Elle fournit des données complètes sur les produits de base et sur des questions qui intéressent particulièrement les pays en développement tributaires de ces produits. Cette publication trimestrielle collecte, présente et diffuse sous une forme claire, concise et facile à lire des statistiques précises et pertinentes concernant les marchés internationaux de produits de base.

44. Depuis la première livraison de la publication, deux autres numéros sont parus, l'un en juillet 2011 et l'autre en février 2012, qui portent, respectivement, sur le coton et sur l'énergie. Le numéro quatre, qui paraîtra prochainement, s'intéressera à la sécurité alimentaire.

45. *Coup d'œil sur les produits de base: Édition spéciale sur le coton en Afrique* portait sur le secteur cotonnier mondial et plus particulièrement sur les pays africains producteurs de coton. En Afrique, le secteur du coton est essentiel à la subsistance des populations rurales et au développement économique des pays producteurs. Ce numéro a été préparé spécialement pour la Réunion panafricaine sur le coton, tenue à Cotonou (Bénin) en juin 2011<sup>17</sup>.

46. La publication *Coup d'œil sur les produits de base: Édition spéciale sur l'énergie* décrit les tendances des prix, du commerce, de la production et de la consommation d'énergie, avec comme axe particulier, la question de l'énergie en Afrique. Au cours des trois dernières décennies, la consommation mondiale d'énergie a quasiment doublé, passant de 280 milliards de British thermal units (Btu) en 1980 à 490 milliards de Btu en 2008. Cette hausse spectaculaire de la consommation peut s'expliquer en partie par la croissance économique mondiale, l'industrialisation rapides de pays en développement, la croissance de la population mondiale ainsi que l'urbanisation.

47. La majeure partie de cette hausse devrait provenir de pays non membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), de l'Inde et de la Chine, en particulier, qui devraient contribuer respectivement pour 18 % et 36 % de cette hausse. Le Moyen-Orient devrait enregistrer la progression la plus rapide, avec une moyenne de 2 % par an, rendue largement possible par le développement rapide de secteurs énergivores, tels que les industries pétrochimiques et la production électrique. La demande africaine et subsaharienne en particulier devrait également augmenter sous l'effet de la hausse des besoins énergétiques, soutenue par la croissance de la population<sup>18</sup>.

48. Des travaux de recherche et d'analyse ont été entrepris par la CNUCED au titre des deux autres piliers: formation de consensus et coopération technique. De nombreuses études ont été publiées, parfois à la faveur d'un partenariat, au moyen de ressources extrabudgétaires.

## **III. Formation de consensus au niveau intergouvernemental**

49. La composante de l'action de la CNUCED pour les produits de base et le commerce qui consiste à favoriser la formation de consensus est d'une importance critique compte

<sup>16</sup> [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc-miscDP01\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc-miscDP01_en.pdf).

<sup>17</sup> [http://unctad.org/fr/docs/suc20112cotton\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/docs/suc20112cotton_fr.pdf).

<sup>18</sup> [http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/suc2011d6\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/suc2011d6_fr.pdf).

tenu du nombre considérable – plus de deux milliards – de personnes concernées par l'agriculture et la production agroalimentaire en termes d'emploi, de revenu, d'activité de subsistance et de moyen de lutte contre la pauvreté. Pour réduire la pauvreté, il faut d'abord surmonter les problèmes fondamentaux que posent la production de produits de base agricoles et la production agroalimentaire dans les pays en développement.

50. Aux termes du paragraphe 93 b) de l'Accord d'Accra, la CNUCED devrait «promouvoir la coopération intergouvernementale dans le domaine des produits de base et la formation de consensus concernant: les moyens d'intégrer les politiques relatives à ces produits dans les stratégies nationales, régionales et internationales de développement et de réduction de la pauvreté, les politiques et les instruments liés au commerce permettant de résoudre les problèmes relatifs aux produits de base, et les politiques d'investissement et de financement visant à dégager des ressources financières pour un développement fondé sur les produits de base, notamment grâce à l'APD, à l'aide au commerce et d'autres mécanismes».

51. Le secrétariat de la CNUCED a maintenu son important réseau de coopération interorganisations à travers lequel il cherche à promouvoir une approche globale du développement du secteur des produits de base. Il a poursuivi sa coopération étroite avec des organisations appartenant au système des Nations Unies ou extérieures à celui-ci, comme le Fonds commun pour les produits de base, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Centre du commerce international (CCI), la Banque mondiale, le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, les commissions régionales de l'ONU et divers organismes internationaux de produit.

52. La CNUCED continue à assurer le service de plusieurs conférences et organes ou groupes d'étude internationaux pour les produits de base, et offre une plate-forme neutre pour un dialogue de politique générale, compte tenu de son mandat pour des questions clés comme les chaînes mondiales d'approvisionnement et les marchés pour les produits de base, et le commerce international et le développement. Certaines de ces réunions sont devenues des manifestations phares dans leur domaine: les conférences de Bürgenstock, la conférence annuelle sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique, le Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable, la Conférence des Nations Unies sur le cacao et le Forum mondial sur les produits de base.

### **Conférence-exposition sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique**

53. En application du paragraphe 98 de l'Accord d'Accra, la CNUCED continue de fournir des services consultatifs et de proposer des activités de renforcement des capacités liées au commerce dans différents pays en développement riches en ressources naturelles. En 2009, le secrétariat a organisé, en collaboration avec des partenaires de la CNUCED, la treizième conférence-exposition sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique à Bamako, du 10 au 13 novembre.

54. La conférence de Bamako s'est déroulée dans un contexte de crise économique et financière mondiale. De l'avis du secrétariat, il était clair que les pays riches en ressources naturelles devaient diversifier leur économie pour ne plus dépendre d'un ou de deux produits de base marchands seulement, afin de stabiliser le revenu national, de mieux gérer les bouleversements de parité monétaire dus au syndrome hollandais et de s'assurer une croissance et un développement durables.

55. La Conférence a réuni plus de 500 participants représentant tous les secteurs concernés par le pétrole, le gaz et les ressources minérales en Afrique. Les participants ont discuté de questions aussi importantes que l'extrême vulnérabilité des pays riches en ressources naturelles à l'instabilité des prix; l'absence de capacités locales pour le traitement ou la transformation des matières premières dans le pays et sur son territoire; la sécurité énergétique pour l'intégration régionale et pour la croissance; le cadre juridique et réglementaire approprié pour stimuler l'investissement et accroître la teneur en éléments locaux; l'accès au crédit et aux services financiers; et l'extraction et l'exploitation durables des ressources et l'utilisation des recettes qu'elles procuraient pour la croissance et le développement équitables.

56. La CNUCED s'est attachée depuis à donner effet à la résolution ministérielle demandant au secrétariat d'aider à mettre en place un système d'échange d'informations sur les ressources naturelles en Afrique<sup>19</sup>. Ce système d'échange d'informations devrait aider les pays riches en ressources naturelles, en Afrique et ailleurs, à mieux exploiter l'information géoscientifique encore sous-utilisée afin d'optimiser l'exploitation et la gestion des ressources naturelles.

57. Depuis la conférence de novembre 2009, le secrétariat s'est employé à faciliter la quatorzième conférence, tenue à Sao Tomé-et-Principe du 21 au 25 novembre 2010, et la quinzième conférence, organisée au Congo du 2 au 6 avril 2012.

### **Forum mondial sur les produits de base**

58. Conformément au paragraphe 93 b) de l'Accord d'Accra, la CNUCED a lancé en mars 2010 le Forum mondial sur les produits de base, une grande manifestation multipartite organisée pour débattre des problèmes persistants affectant la production, le commerce et le développement des produits de base, et y trouver des solutions. Le Forum était appuyé par divers partenaires, notamment le Gouvernement suisse et le Fonds commun pour les produits de base.

59. La réunion inaugurale a porté sur les industries extractives – pétrole, gaz et métaux. Les participants ont examiné notamment des questions telles que l'instabilité des marchés et des prix; le développement de capacités d'approvisionnement durables; la malédiction des ressources et les possibilités de diversification; le financement des produits de base et la gestion des risques; et les questions de logistique et de développement durable des ressources naturelles.

60. Le Forum 2010 a réuni plus de 500 participants, y compris au niveau ministériel, qui ont pris part aux deux journées de réunion. Les discussions sur les thèmes clefs étaient fondées sur 17 documents de fond<sup>20</sup>. Le secrétariat a établi après la réunion le rapport du premier Forum mondial sur les produits de base<sup>21</sup>.

61. Le deuxième Forum, tenu à Genève les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2011, a réuni quelque 600 participants représentant l'ensemble des parties prenantes, notamment des représentants de niveau ministériel et autres hauts décideurs, régulateurs, dirigeants d'entreprises, experts, et représentants des milieux universitaires et des organisations non gouvernementales.

<sup>19</sup> [http://archive.unctad.org/sections/wcmu/docs/MYEM2012\\_Commodities\\_Davis\\_en.pdf](http://archive.unctad.org/sections/wcmu/docs/MYEM2012_Commodities_Davis_en.pdf).

<sup>20</sup> Tous les documents et exposés peuvent être consultés à l'adresse <http://www-dev.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=5352&lang=1>.

<sup>21</sup> Le rapport du Forum mondial 2010 sur les produits de base (UNCTAD/SUC/2010/4) peut être consulté à l'adresse [http://www.unctad.info/upload/SUC/GCF/gcf2010\\_Report\\_en.pdf](http://www.unctad.info/upload/SUC/GCF/gcf2010_Report_en.pdf).

62. Le Forum 2011 s'est notamment penché sur les questions de la financiarisation du marché des produits de base et de l'instabilité des prix, de l'efficacité des politiques dans les pays producteurs de ces produits, de la régulation des marchés des produits de base, du financement des produits de base et de leur logistique. Il a été présenté au total au Forum 96 documents et exposés, dont 88 documents de fond<sup>22</sup>. Le secrétariat a établi après la réunion le rapport du Forum 2011 (UNCTAD/SUC/2011/5)<sup>23</sup>.

63. Le troisième Forum, sur le thème d'actualité «Mondialisation et commerce des produits de base: mettre la production des produits de base au service du développement», s'est tenu à Genève les 23 et 24 janvier 2012. Le thème a été retenu parce que beaucoup de pays en développement sont excessivement tributaires de quelques produits d'exportation marchands pour assurer les recettes en devises, la création d'emplois et de revenus ainsi que les moyens de subsistance, et pour réduire la pauvreté.

64. La proportion des pays en développement tributaires des produits de base a crû de 7,1 % depuis 2002 (de 85 à 91 pays)<sup>24</sup>. Or, au cours de cette période, les prix élevés des produits de base n'ont eu que des effets positifs limités sur le niveau de vie des deux milliards de personnes au moins, dans les pays en développement, qui sont tributaires de l'agriculture. De nombreux pays en développement tributaires des produits de base font partie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) où les taux d'extrême pauvreté, entre 2002 et 2007, n'étaient passés que de 58 % à 53 % avant que ne surviennent les crises alimentaire et financière mondiales.

65. Le Forum 2012 s'est penché sur les importantes questions des conséquences de la crise de la dette dans la zone euro, qui pousse à la hausse les coûts du crédit dans le monde entier et alourdit la facture alimentaire et pétrolière des pays pauvres, ainsi que sur la question des innovations liées au commerce face à l'augmentation des coûts du crédit.

66. Une session spéciale a été organisée pour permettre aux parties prenantes de réfléchir aux domaines de collaboration possibles, et en particulier aux réponses que pouvait apporter le secteur privé aux problèmes des pays en développement. Lors du Forum 2012, quatre déclarations et 33 documents et exposés de fond ont été présentés<sup>25</sup>.

67. Le Forum mondial sur les produits de base réunit toutes les parties prenantes, y compris des représentants de niveau ministériel et autres hauts décideurs, régulateurs, dirigeants d'entreprises, experts, et représentants des milieux universitaires et des organisations non gouvernementales. Il est généreusement appuyé par divers partenaires comme le Fonds commun pour les produits de base, le Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse, et les Gouvernements de la Chine et de la France.

### **Collaboration avec d'autres organisations internationales et avec des organismes internationaux de produit**

68. La CNUCED a continué de coopérer activement avec des organismes internationaux de produit. Conformément au paragraphe 93 b) de l'Accord d'Accra et à la demande de l'Organisation internationale du cacao, le Groupe spécial sur les produits de base a ainsi

<sup>22</sup> Tous les documents et exposés peuvent être consultés à l'adresse <http://www.unctad.info/en/Global-Commodities-Forum-2011/Presentations/>.

<sup>23</sup> Le rapport du Forum 2011 (UNCTAD/SUC/2011/5) peut être consulté à l'adresse [http://unctad.org/en/docs/suc2011d5\\_en.pdf](http://unctad.org/en/docs/suc2011d5_en.pdf).

<sup>24</sup> On entend ici par pays tributaires des produits de base les pays où les exportations de ces produits représentent plus de 60 % des exportations de marchandises.

<sup>25</sup> Tous les documents et exposés peuvent être consultés à l'adresse <http://www.unctad.info/en/Global-Commodities-Forum-2012/Presentations/>.

aidé les pays membres de cette organisation et autres parties intéressées à élaborer un nouvel accord pour remplacer l'Accord international sur le cacao de 2001, qui venait à expiration en 2012. Le septième Accord international sur le cacao a été adopté par consensus le 25 juin 2011 dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le cacao, tenue sous les auspices de la CNUCED à Genève du 21 au 25 juin 2011.

69. Le septième Accord international sur le cacao a marqué l'aboutissement de négociations longues et complexes engagées à l'automne 2008. Ce nouvel Accord entend développer et renforcer la coopération entre les producteurs, les consommateurs et les industriels (le secteur privé) afin d'assurer le caractère durable, au niveau mondial, de la production et du négoce du cacao<sup>26</sup>.

70. Le secrétariat a joué un rôle fondamental dans la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, organisée à Madrid les 26 et 27 janvier 2009. Les objectifs fondamentaux de cette réunion étaient: a) de réaffirmer les conclusions de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire tenue à Rome en juin 2008 et du Cadre global d'action; b) d'indiquer les politiques et les mesures à engager pour répondre aux problèmes aussi bien immédiats que de plus long terme en matière de sécurité alimentaire; c) de définir le processus qui permettrait à tous les acteurs concernés de travailler en partenariat sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; et d) de déterminer les possibilités d'accroître et d'améliorer l'efficacité des contributions financières.

71. La CNUCED participe actuellement, avec d'autres membres de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, aux activités de suivi de la Réunion de Madrid, y compris la définition des options pour coordonner le financement et la mobilisation des ressources pour les initiatives dans les pays.

72. La CNUCED contribue avec neuf autres organisations internationales aux travaux du Groupe des 20 sur les produits de base, à travers le Système d'information sur les marchés agricoles et pour des activités de recherche et d'analyse. Le Système d'information sur les marchés agricoles, mis en place après la crise alimentaire de 2007-2008 durant la présidence française du Groupe des 20, a pour objectif d'améliorer la collecte et le partage de données de qualité sur les bilans alimentaires. La CNUCED a participé à des réunions et contribué à des activités en cours telles que le programme sur les indicateurs de surveillance de l'instabilité des prix pour les principales cultures vivrières faisant l'objet d'échanges commerciaux internationaux.

### **Réunions de parties prenantes organisées par la CNUCED sur le coton et le café**

73. En 2009, conformément aux recommandations de la Réunion multipartite de haut niveau du Secrétaire général de la CNUCED sur les produits de base tenue les 28 et 29 janvier 2008 à Genève, le Groupe spécial sur les produits de base a organisé des réunions de parties prenantes sur des produits spécifiques – le coton et le café. Deux réunions de parties prenantes ont ainsi été organisées à Genève, le 2 décembre 2008 et le 8 avril 2009, respectivement.

74. La réunion sur le coton a rassemblé des représentants des secteurs public et privé, des milieux universitaires, d'organismes internationaux de produit, d'institutions régionales et d'organisations de la société civile. Sept ministres africains, représentant notamment les pays membres du Groupe des Quatre pour le coton – Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad –,

<sup>26</sup> TD/COCOA.10/5.

y ont pris part. Les pays du Groupe des Quatre pour le coton ont été à l'origine de l'initiative sur le coton dans le cadre de l'OMC.

75. L'étude du secrétariat de la CNUCED sur la chute du dollar et ses conséquences pour les cultivateurs de coton d'Afrique de l'Ouest («The dollar slide: How does it affect West African cotton farmers?», UNCTAD/DITC/COM/2008/7) a fourni des évaluations quantitatives des conséquences des fluctuations des cours nominaux internationaux pour les producteurs de certains pays africains. L'étude était complétée par plusieurs déclarations de position, déclarations de pays et études présentées lors de la réunion.

76. Les participants ont examiné des questions essentielles liées au développement comme les marchés mondiaux du coton; le rôle économique et social du coton en tant que secteur intéressant 100 millions de ménages dans 36 pays; les questions concernant le coton et liées au commerce comme celles soulevées dans le cadre du Cycle de Doha et suite à l'accord multifibres; et des propositions d'initiatives et de stratégie pour le coton aux niveaux national et régional.

77. Conformément à la demande formulée par les pays africains producteurs de coton durant la réunion multipartite sur le coton de décembre 2008, la CNUCED a pris l'initiative d'organiser des consultations de suivi avec les institutions directement concernées ainsi que la Réunion panafricaine sur le coton, en collaboration avec le Fonds commun pour les produits de base, le secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et le Comité d'orientation et de suivi-coton (COS-coton) du Partenariat Union européenne-Afrique sur le coton. La Réunion panafricaine sur le coton, qui s'est déroulée du 27 au 29 juin 2011 à Cotonou (Bénin), a rassemblé plus d'une centaine de participants.

78. La Réunion panafricaine sur le coton avait pour objectif d'élaborer une feuille de route sur dix ans pour le secteur du coton en Afrique, à partir des stratégies nationales et régionales existantes pour le secteur et compte tenu du Cadre d'action du Partenariat UE-Afrique sur le coton. La feuille de route ainsi adoptée visait à renforcer la cohérence entre les différentes initiatives et à définir une orientation générale pour le développement du secteur du coton en Afrique au niveau panafricain.

79. La réunion sur le café a elle aussi rassemblé des participants provenant du secteur du café et représentant les pays producteurs et exportateurs de café, les organismes internationaux de produit, les exportateurs, les gouvernements, les milieux universitaires, les industriels (de l'agroalimentaire par exemple) et les organisations de la société civile. Les participants ont examiné les perspectives et les difficultés concernant le commerce du café; la question d'une participation plus large et plus rémunératrice (fixation de prix équitables) des petits producteurs aux chaînes mondiales pour le café; l'offre et la demande de café, la qualité du café et sa production et son commerce durables; et l'aide à apporter aux pays exportateurs de café à faible revenu afin de renforcer la contribution du secteur à la croissance et au développement.

80. Des solutions ont été proposées, qui passaient par: a) l'adoption de mesures visant à équilibrer l'offre et la demande pour atténuer les effets d'une baisse tendancielle et d'un comportement cyclique des prix du café, qui pénalisaient en particulier les pays à faible revenu tributaires de l'exportation de ce produit; b) la promotion d'une production durable de café; c) l'accroissement de la productivité et de la qualité, grâce à une meilleure commercialisation, à une recherche-développement plus performante et au développement de produits de niche; d) la conclusion dans le cadre de l'OMC du Cycle de négociations de Doha avec un texte final tenant compte des besoins en matière de développement des pays qui dépendent de l'exportation de produits tropicaux comme le café; e) la cohérence des politiques menées par les organisations internationales dans chaque secteur d'activité, et une collaboration fondée sur la complémentarité entre ces organisations; et f) l'amélioration des structures matérielles et institutionnelles pour soutenir la production et la



commercialisation du café dans les pays producteurs et promouvoir la consommation dans les pays importateurs.

#### IV. Coopération technique

81. Conformément au paragraphe 93 a) de l'Accord d'Accra, le Groupe spécial sur les produits de base a entrepris des activités de coopération technique, notamment des projets financés par les donateurs, pour renforcer les capacités dans des domaines clés intéressant les produits de base (par exemple systèmes d'information sur les marchés, financement des produits de base et normes agricoles) dans de nombreux pays en développement tributaires de ces produits. Certains de ces projets, de nature régionale ou intrarégionale, couvraient les grandes thématiques suivantes:

- a) Services d'information sur les marchés des produits agricoles;
- b) Respect des normes commerciales internationales, règlements techniques, législations concernant les produits alimentaires et mécanismes de certification, y compris les normes de durabilité;
- c) Problématique du développement durable dans les industries extractives;
- d) Financement des produits de base, bourses de produits (par exemple systèmes de réceptionnés d'entrepôt) et gestion des risques pour les produits de base.

82. Les domaines de travail du secrétariat pour lesquels les ressources extrabudgétaires sont trop souvent insuffisantes ont bénéficié en 2008 d'un soutien financier important de l'Union européenne pour le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles. Il s'agissait là du plus important projet individuel financé par des donateurs, en termes de niveau de financement (3,4 millions d'euros) comme de couverture géographique (tous les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)), mis en œuvre par le secrétariat et exclusivement consacré aux produits de base agricoles et aux cultures vivrières.

83. Financé par l'UE à hauteur de 45 millions d'euros pour la période 2007-2011, le Programme a été exécuté collectivement par cinq organisations internationales<sup>27</sup>.

84. Le Groupe spécial sur les produits de base a exécuté quatre sous-composantes opérationnelles représentant des ressources budgétaires d'un montant de 3,4 millions d'euros (7,5 % du budget total de l'UE pour le Programme). Les principales réalisations du Programme sont mises en exergue ci-après.

#### Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles

85. Le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles a été lancé en septembre 2007 à l'initiative de la Commission européenne et du Secrétariat du Groupe des États ACP. Son objectif général était de réduire la pauvreté tout en améliorant et stabilisant les revenus et les conditions de subsistance des producteurs de denrées agricoles dans l'ensemble des pays ACP<sup>28</sup>.

86. Le budget total du Programme Tous ACP était de 45 millions d'euros, dont 15,8 millions d'euros (un tiers) pour le Partenariat UE-Afrique sur le coton.

<sup>27</sup> Les organisations internationales participant à l'exécution du Programme étaient la Banque mondiale, le CCI, la CNUCED, la FAO et le Fonds commun pour les produits de base.

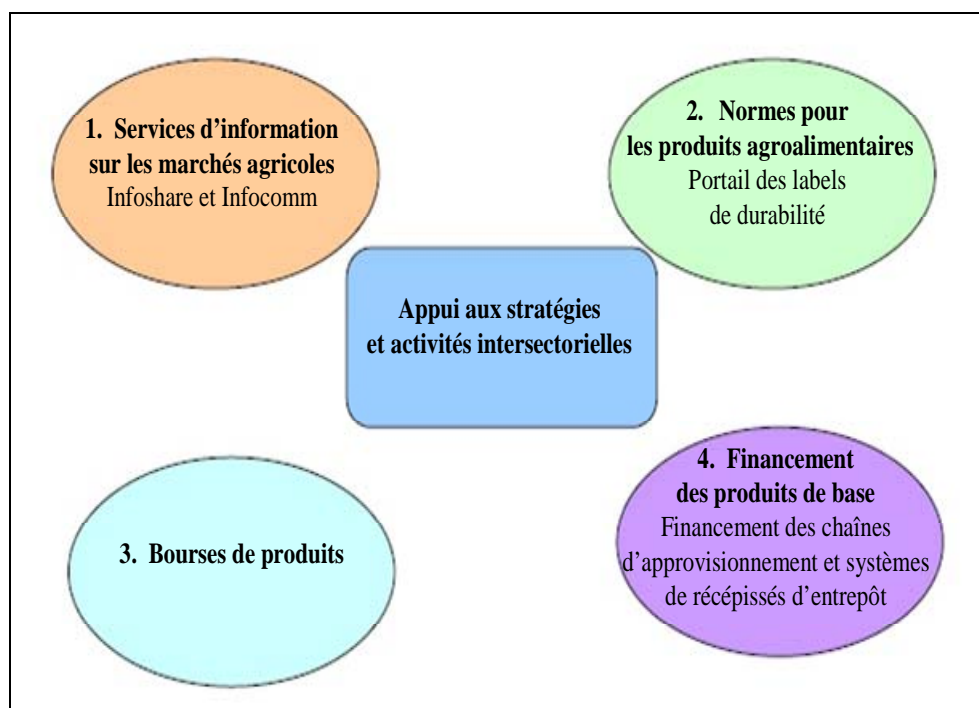
<sup>28</sup> [www.euacpcommodities.eu](http://www.euacpcommodities.eu).

87. À la fin de décembre 2011, lorsque le Programme a pris fin, les cinq organisations internationales concernées avaient effectivement utilisé 95,2 % (soit 37,2 millions d'euros) du budget de 38,9 millions d'euros qui leur avait été alloué. Pour le Programme dans son ensemble, la proportion totale des décaissements a été de 92,6 % (41,7 millions d'euros). La CNUCED, sur le budget de 3,4 millions d'euros qui lui était alloué, a effectué des décaissements à hauteur de 62 % (2,1 millions d'euros)<sup>29</sup>.

88. La CNUCED a exécuté les quatre sous-composantes suivantes du Programme: a) services d'information sur les marchés agricoles; b) normes pour les produits agroalimentaires; c) bourses de produits; et d) financement des produits de base. Ces activités de projet confiées à la CNUCED ont été décidées par l'ensemble des parties – le service de l'UE chargé de la coordination, la CNUCED et les pays du groupe ACP bénéficiaires – dans le cadre des ateliers de consultation régionaux (ateliers de lancement) organisés dans les régions de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en 2008<sup>30</sup>. Les quatre sous-composantes en question sont présentées dans la figure 1.

Figure 1

**Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles: sous-composantes exécutées par la CNUCED**



89. Le budget opérationnel de 3,4 millions d'euros sur quatre ans (2008-2011) a permis au secrétariat de renforcer et d'intensifier son action dans quatre domaines où la CNUCED était déjà active avant la mise en place du Programme Tous ACP. Depuis 2000 déjà, par exemple, la CNUCED avait entrepris de renforcer ses activités sur les normes de sécurité et de qualité pour les produits agroalimentaires, les règlements techniques et la législation sur les produits alimentaires en relation avec le commerce.

<sup>29</sup> [http://www.euacpcommodities.eu/files/Session\\_1\\_-\\_AAACP\\_Overview\\_of\\_Main\\_Results\\_Achieved\\_CU.pdf](http://www.euacpcommodities.eu/files/Session_1_-_AAACP_Overview_of_Main_Results_Achieved_CU.pdf).

<sup>30</sup> Les activités ont été réparties entre les cinq organisations internationales chargées de l'exécution en fonction de leurs compétences respectives dans le domaine considéré, de leurs capacités de gestion et d'exécution, et des réalisations et effets escomptés (dans les pays du Groupe ACP).

90. Dans le cadre du Programme Tous ACP, la CNUCED a organisé 17 ateliers de renforcement des capacités et présenté 199 documents et exposés et 4 études, comme montré dans le tableau 2.

Tableau 2

<i>Activités de la CNUCED dans le cadre du Programme Tous ACP</i>	<i>Ateliers de renforcement des capacités</i>		<i>Nombre de documents</i>	
	<i>Régionaux</i>	<i>Nationaux</i>	<i>Documents et exposés</i>	<i>Études</i>
1. Services d'information sur les marchés agricoles	2	-	18	-
2. Normes agroalimentaires: portail des labels de durabilité	4	1	34	2
3. Bourses de produits et financement des produits de base	6	4	147	2
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>199</b>	<b>4</b>

91. Les résultats des activités entreprises par le secrétariat sont exposés de façon détaillée dans les rapports soumis chaque année, comme mandaté, aux sessions respectives de la Commission du commerce et du développement depuis 2009<sup>31</sup>. Ces informations sont également disponibles sur la page Web du Groupe spécial sur les produits de base<sup>32</sup>. Le présent rapport rend compte brièvement des informations n'ayant pas encore fait l'objet d'un rapport et récapitule les réalisations pour les quatre sous-composantes exécutées par le secrétariat dans le cadre du Programme Tous ACP, y compris leur contribution aux activités de projet dans les pays du Groupe ACP aux niveaux régional et sectoriel.

### Services d'information sur les marchés agricoles

92. En application du paragraphe 93 a) de l'Accord d'Accra, la CNUCED a continué d'appuyer les pays en développement tributaires des produits de base dans leurs efforts pour avoir accès aux informations relatives à ces produits et mettre en place des systèmes de commercialisation plus efficaces. Le secrétariat a ainsi continué de proposer deux outils d'information virtuels: «Infocomm» et «Infoshare». Infocomm est un portail électronique d'information en trois langues hébergé sur le site Web de la CNUCED, où l'on trouve des notices sur un certain nombre de produits de base et des liens vers des sources d'information extérieures. Infoshare est un système de base de données permettant de recueillir et d'échanger des informations sur les prix des produits de base, notamment les prix départ exploitation, les prix à l'importation et à l'exportation, ainsi que les coûts de transport et d'entreposage.

93. À l'aide des ressources du Programme Tous ACP, le secrétariat a installé la base de données et le logiciel Infoshare dans quatre provinces du Cameroun et a organisé trois ateliers de formation pour le renforcement des capacités auxquels ont participé des formateurs et représentants de l'Office national du cacao et du café, des Ministères de l'agriculture et du commerce et d'organisations de producteurs de café et de cacao regroupant quelque 15 000 petits producteurs.

<sup>31</sup> Des rapports ont été soumis en 2009 (TD/B/C.I/4), 2010 (TD/B/C.I/10) et 2011 (TD/B/C.I/18).

<sup>32</sup> <http://www.unctad.info/en/Special-Unit-on-Commodities/Events-and-Meetings/All-EU-ACP/>.

94. Le secrétariat a continué de transférer les informations contenues sur le portail Infocomm à une nouvelle interface plus moderne et plus conviviale. Le prototype de base de données et de logiciel pour la région des Caraïbes a été présenté lors d'un atelier commun organisé par la CNUCED et le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). La CNUCED a continué d'appuyer l'installation d'Infoshare au Cameroun et a organisé à Genève un atelier de formation destiné aux administrateurs de bases de données.

95. Le secrétariat a organisé en 2011, sous les auspices du Programme Tous ACP, un atelier sur l'établissement d'un système sous-régional d'information sur le marché des produits agricoles, qui s'est tenu du 17 au 19 août à Nadi (Fidji).

### **Commerce des produits de base et normes de sécurité et de qualité pour les produits agroalimentaires**

96. La prolifération de mesures non tarifaires complexes et restrictives appliquées aux frontières et à l'intérieur des frontières sur les marchés d'exportation préoccupe la plupart des pays en développement tributaires des produits de base et particulièrement les PMA. En application du paragraphe 93 a) de l'Accord d'Accra, la CNUCED a continué de renforcer ses travaux sur les problèmes d'accès aux marchés auxquels sont confrontés les pays en développement, s'agissant en particulier des mesures sanitaires et phytosanitaires et du respect des normes de sécurité alimentaire, y compris les labels de durabilité et les lois et réglementations divergentes concernant les produits alimentaires.

97. Dans le cadre du Programme Tous ACP, le secrétariat a continué à développer, améliorer et renforcer le portail Web sur la labellisation développement durable ([www.unctad.org/SCP](http://www.unctad.org/SCP))<sup>33</sup>. Cet outil de développement virtuel vise à informer les producteurs, les agriculteurs, les négociants, les exportateurs et les décideurs des États ACP de tout ce qui concerne la conception, le développement et l'existence de normes de sécurité agroalimentaire, ainsi que des programmes de labellisation et de certification permettant d'intégrer les trois piliers du développement durable – viabilité économique, sociale et environnementale – dans leurs activités, notamment pour la production, la transformation et la commercialisation. Le portail donne des informations sur les labels de durabilité (tels que commerce équitable, agriculture biologique, respect de l'environnement et indication géographique), les régimes et les conditions de certification et les labels et les lois en la matière, et fournit des renseignements généraux sur les questions de durabilité ainsi que des documents pertinents aux principaux acteurs dans les États ACP.

98. Au titre du Programme Tous ACP, le secrétariat a introduit avec succès le portail des labels de durabilité dans quatre régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique: Afrique de l'Ouest (Dakar, 24 et 25 mai 2011), Afrique de l'Est et Afrique australe (Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie, 10 et 11 novembre 2011), Caraïbes (Port of Spain, 17-19 février 2011) et Pacifique (Port Vila, 30 et 31 mars 2010).

99. À l'occasion de ces ateliers régionaux pour le renforcement des capacités et de l'introduction du portail des labels de durabilité dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, il a été présenté au total 203 documents et exposés. En novembre 2011, il a été mené à bien deux études sur a) le portail des labels de durabilité – normes et certification

---

<sup>33</sup> Grâce à l'expansion et au développement continu du portail, celui-ci fournit une base de données sur la certification (le portail contient désormais des informations sur plus de 150 labels de certification et initiatives en matière de durabilité), en améliorant la fonction de recherche et en fournissant un point d'accès central aux dispositifs existants en matière de commerce équitable et de responsabilité environnementale et sociale.

pour les produits agricoles en Afrique de l'Ouest, et b) les normes agroalimentaires et les critères de durabilité dans la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

100. Avec l'extinction du Programme Tous ACP en décembre 2011, la durabilité du portail reste incertaine. Il faudrait des ressources additionnelles venant de donateurs pour poursuivre, intensifier et étendre les activités appuyées au titre du Programme dans d'autres pays en développement et leur assurer un impact durable. Les acteurs des États ACP qui ont participé aux ateliers de présentation du portail des labels de durabilité souhaitaient que les activités appuyées au titre du Programme, comme le portail, puissent être poursuivies.

### **Financement des produits de base et bourses de produits**

101. La CNUCED a continué de travailler avec des acteurs nationaux et des partenaires internationaux pour améliorer le financement des produits de base agricoles et les bourses de produits agricoles aux niveaux national et régional dans les États ACP. En 2011, le secrétariat a entrepris trois activités au titre des sous-composantes du Programme Tous ACP concernant les bourses de produits de base et le financement des chaînes d'approvisionnement:

a) Les bourses de produits en tant qu'instruments pour la production et le commerce des produits agroalimentaires en Afrique de l'Est et en Afrique australe, 21 et 22 novembre 2011, Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie;

b) Atelier pour la région du Pacifique sur le renforcement des capacités pour améliorer l'accès au financement pour le secteur agricole, 20 et 21 octobre 2011, Nadi, Fidji. Lors de cet atelier régional, 17 documents ou exposés de fond et trois déclarations ont été présentés;

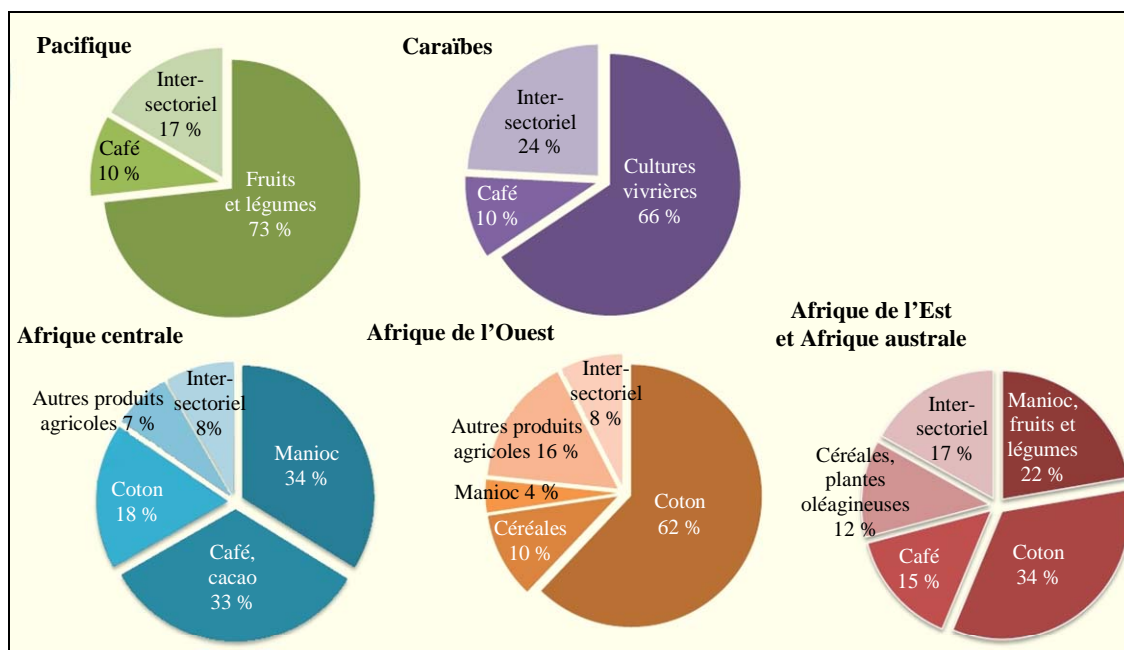
c) Atelier sur l'amélioration de l'accès au financement pour le secteur de la noix de muscade à la Grenade, 7 et 8 juillet 2011, St George's. Dix documents ou exposés de fond ont servi de base de discussion sur les perspectives et les difficultés de financement pour le secteur de la noix de muscade à la Grenade.

### **Contributions aux stratégies de développement agricole et à la réduction de la pauvreté pour les États ACP**

102. La CNUCED a contribué aux objectifs globaux du Programme Tous ACP en exécutant quatre sous-composantes du Programme. Les réalisations du secrétariat ont permis: a) de renforcer les capacités des acteurs des chaînes pour les produits de base agricoles pour élaborer des stratégies durables ou adapter les stratégies existantes et surveiller leur mise en œuvre; b) de mettre en œuvre avec efficacité les priorités stratégiques; c) d'améliorer l'information sur les instruments novateurs et fondés sur le marché pour la gestion des risques liés au financement des produits de base, en favorisant si possible leur adoption; et d) de tirer parti des complémentarités et des synergies entre les organisations internationales partenaires et les partenaires stratégiques, au profit des acteurs des États ACP.

103. Il a été tenu compte dans les résultats globaux du Programme Tous ACP des activités de projet entreprises par le secrétariat dans les États ACP et des résultats ainsi obtenus. La répartition des ressources entre les régions et les activités agricoles et à l'intérieur de celles-ci est présentée dans la figure 2.

Figure 2



Source: Service chargé de la coordination des projets au titre du Programme Tous ACP, Bruxelles<sup>34</sup>.

104. Avec l'extinction du Programme Tous ACP en décembre 2011, la viabilité et la longévité de la plupart des projets et des activités appuyés restent incertaines. Il est donc indispensable de trouver auprès de donateurs des ressources additionnelles pour poursuivre, renforcer et étendre les activités appuyées au titre du Programme Tous ACP dans les pays en développement et leur assurer un impact durable.

### Contributions à l'Institut virtuel de la CNUCED

105. Le Groupe spécial sur les produits de base appuie l'Institut virtuel de la CNUCED pour concevoir et exécuter, selon les demandes, des cours de formation sur l'économie, la production et le commerce des produits de base, les prix et les tendances, les cycles d'expansion et de récession, les conséquences de la crise financière sur les pays en développement tributaires des produits de base, etc., à l'intention des universitaires, des chercheurs de troisième cycle, des fonctionnaires et des acteurs du secteur privé.

106. Le Groupe spécial a coorganisé la troisième session de formation destinée à des étudiants du programme de maîtrise en économie des produits de base de l'Université de Dar-es-Salaam. Parmi les domaines traités figuraient notamment des questions de commerce et de développement dans les secteurs de l'énergie, du pétrole et du gaz, la gestion financière et la gestion des risques, et la mise en place de marchés organisés de produits de base, par exemple des bourses. Au cours des quatre dernières années, plus de 80 étudiants tanzaniens de troisième cycle ont participé à ces cours de la CNUCED sur l'économie des produits de base.

107. Le Groupe spécial sur les produits de base a aidé l'Institut virtuel de la CNUCED à organiser un voyage d'étude intensif, du 9 au 13 juillet 2012, réunissant 23 étudiants et

<sup>34</sup> [http://www.euacpcommodities.eu/files/Session\\_1\\_-\\_AAACP\\_Overview\\_of\\_Main\\_Results\\_Achieved\\_CU.pdf](http://www.euacpcommodities.eu/files/Session_1_-_AAACP_Overview_of_Main_Results_Achieved_CU.pdf).

deux conférenciers de l'École de commerce de l'Université de Dar-es-Salaam. Au cours de ce voyage, le Groupe spécial a fait un exposé de fond sur les effets sur les pays en développement de la flambée récente des prix des produits de base.

108. L'Institut virtuel de la CNUCED est un exemple de coopération réussie entre les divisions du secrétariat, qui permet à celui-ci de mettre à profit les synergies entre la recherche et l'analyse, d'une part, et les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités institutionnelles dans les pays en développement tributaires des produits de base, d'autre part. Les cours de formation de troisième cycle organisés à Dar-es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) et à Dakar, qui sont le fruit des travaux de la CNUCED sur les produits de base (et dans d'autres domaines), renforcent de façon irréversible le capital humain des pays bénéficiaires.

### **Fonds d'affectation spéciale pour l'information sur le minerai de fer**

109. Le secrétariat est chargé de l'exécution du projet de Fonds d'affectation spéciale pour l'information sur le minerai de fer. À travers ce projet, il s'agit de mettre à la disposition des parties intéressées – producteurs, acheteurs, expéditeurs, fournisseurs, représentants de l'industrie et des gouvernements, chercheurs, analystes et consultants – une information complète sur les tendances du marché mondial du minerai de fer. En collaboration avec ses partenaires, le secrétariat a publié en 2012 deux rapports: a) *The Iron Ore Market 2011-2013*; et b) *Ore Statistics*. Le coût de production de ces rapports est couvert par des contributions de gouvernements et par le produit de la vente des publications.

---